



www.mairie-lumio.fr
fabrice.orsini@wanadoo.fr

Suite à la confirmation de Monsieur Blanquer, Ministre de l'Education Nationale et à la publication du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, la commune de Lumio, à l'écoute de l'équipe pédagogique de l'école maternelle et primaire et du vote du conseil d'école, a décidé de passer à la semaine de 4 jours (les lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Le retour des parents qui se sont exprimés sur la semaine des 4 jours et demi, semblait mettre en évidence une fatigue des enfants (bien que cela ne semble pas confirmé par les études de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

Quoi qu'il en soit, en réponse au souhait des parents d'élèves, la Municipalité étudie la possibilité d'accueillir les enfants en centre aéré le mercredi matin, et d'organiser des activités périscolaires le mercredi après-midi, sans cantine entre les deux et payant le matin.

Afin de programmer au mieux la logistique de cet éventuel service supplémentaire, nous vous demandons de remplir ce formulaire, qui vous engage, dans le cas où ce service deviendrait effectif, à mettre votre enfant à l'année, le mercredi matin, pendant les semaines scolaires, avec paiement mensualisé.

Ceci dans le but, pour la Municipalité, de confirmer la nécessité de mettre en place ce service et de préparer le prévisionnel de fonctionnement.

Le «Campa in seme» sera toujours notre fil conducteur et nous tentons de répondre aux besoins de tous et de chacun, dans les limites des capacités organisationnelles et financières de notre commune.

DOSSIER CONSULTATION CENTRE AERE 2017-2018 (mercredi matin)

Dossier à remettre impérativement **avant le 15 août 2017** pour que votre avis soit pris en compte :

Mairie de LUMIO - Hôtel de Ville - 14 rte Nationale - 20260 LUMIO

Etat civil de l'enfant

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : né(e) le : à
Adresse :
Téléphone :

Renseignements administratifs

Numéro CAF ou MSA :
Numéro Sécurité Sociale :
Numéro Police d'Assurance :
Ecole, Collège, Lycée fréquenté(e) :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom - Prénom : Tél :
Nom - Prénom : Tél :

Parent(s) de l'enfant ou responsable légal

Père

Mère

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Tél. fixe :
Tél portable :
N°Alloc.CAF/MSA :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Tél. fixe :
Tél portable :
N°Alloc.CAF/MSA :

Programme prévisionnel des activités et lieux

ACTIVITES	LIEUX
PISCINE	Complexe sportif de Calvi
GYMNASTIQUE	Complexe sportif de Calvi ou école de Lumio
TRAMPOLINE	Complexe sportif de Calvi
RUGBY	Stade de Lumiu
BADMINTON	Complexe sportif de Calvi
FOOT SALLE	Complexe sportif de Calvi
ATHLETISME	Stade de Lumiu
FOOTBALL	Stade de Lumiu
SQUASH	Complexe sportif de Calvi
CONTES CORSE	Ecole de Lumio
THEATRE	Complexe sportif de Calvi ou école de Lumio ou salle A rimessa
CHANT	Ecole de Lumio ou salle A rimessa
HANDBALL	Complexe sportif de Calvi
DANSE	Complexe sportif de Calvi ou école de Lumio ou salle A rimessa
ARTS PLASTIQUES	Ecole de Lumio ou salle A rimessa
ANGLAIS	Ecole de Lumio
RANDONNEE	Village, Occi....

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
autorise mon fils / ma fille à participer aux activités
organisées par la commune de Lumio, durant le centre aéré du mercredi matin.

Mon fils/ma fille ne pourra pratiquer, pour raison médicale (certificat médical à fournir) :

LA NATATION LA GYMNASTIQUE
LE RUGBY LE TRAMPOLINE

et **je m'engage à** :

- fournir un certificat médical d'aptitude pour la pratique des activités physiques ou la photocopie de la licence sportive en cours,
- avoir souscrit une assurance en Responsabilité Civile auprès de la compagnie de mon choix,
- respecter les horaires journaliers de début et de fin d'activités,
- amener mon enfant sur le lieu du centre aéré impérativement à l'heure précise et le récupérer impérativement à la fin de chaque journée à l'heure précise,
- prévoir un goûter dans un sac à dos avec des affaires de rechange,
- avertir par téléphone le coordinateur (06.11.79.27.42) en cas de retard ou d'absence exceptionnelle,
- en cas de désistement répété, l'enfant ne sera plus autorisé à participer au centre aéré (sauf avis médical ou problème familial).

J'autorise la commune de Lumio à utiliser l'image, la silhouette, la voix de l'enfant susnommé, dans diverses publications, quel qu'en soit le support (papier, film, vidéo, site Internet, CD-ROM, DVD...) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Je n'autorise pas la commune de Lumio à utiliser l'image, la silhouette, la voix de l'enfant susnommé, dans diverses publications, quel qu'en soit le support.

Fait à le

Signature des parents

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Tenue de sport et casquette obligatoires (tennis ou crampons pour le stade, survêtement, short...)
- Prévoir un slip, un bonnet de bain et une serviette pour la piscine (bermuda de bain interdit)
- Prévoir un goûter dans un sac à dos avec des affaires de rechanges pour les différents ateliers
- Ne pas amener d'objets de valeur (argent, bijoux, jeux électroniques, portables...)

Pour tout renseignement complémentaire : Fabrice ORSINI Tél. : 06 11 79 27 42